



Vente

Un accompagnement à chaque étape, de l'avis de valeur à la signature de l'acte authentique.

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 300 000 €	5,5 % min. 6 000 €
De 300 001 € à 500 000 €	4,5 %
Au-delà de 500 001 €	4 %

Sauf mention contraire sur l'annonce, les honoraires de vente sont à la charge du vendeur.

Mon accompagnement

Préparer votre vente

Réalisation de l'avis de valeur, constitution du dossier de vente et élaboration d'une stratégie commerciale adaptée à votre bien.

Mettre en valeur votre bien

Commercialisation de votre bien avec des photos commerciales et une annonce attractive, puis organisation des visites.

Vous accompagner dans la négociation

Étude des dossiers acquéreurs, contrôle de leur solvabilité et négociation.

Suivre votre vente jusqu'à la signature

Accompagnement au compromis de vente, vérification des aspects juridiques et légaux, suivi du dossier et accompagnement à la signature de l'acte authentique.



Location

Locaux à usage d'habitation

Les tarifs au m² s'appliquent à la surface habitable

Prestations	Propriétaire TTC	Locataire TTC
Entremise et négociation	120 €	—
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail <i>Bien situé en zone tendue</i>	10 €/m ²	10 €/m ²
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail <i>Bien situé en zone non tendue</i>	8 €/m ²	8 €/m ²
État des lieux	3 €/m ²	3 €/m ²

Zone tendue : Fillinges, Marcellaz, Peillonex, Saint-Jean-de-Tholome, Faucigny, Viuz-en-Sallaz, Ville-en-Sallaz et Boège.

Garage et parking

Prestation	Propriétaire TTC	Locataire TTC
Constitution du dossier et rédaction du bail	150 €	150 €

Les honoraires de location sont déductibles de vos revenus fonciers.



Gestion locative

Tarifs TTC à la charge du propriétaire

Prestations	Tarifs TTC
Honoraires pour la gestion courante d'un logement vide ou meublé	8 % des encaissements
Garantie des Loyers Impayés	2,50 % des encaissements
Assistance à l'obtention des documents techniques (DPE, CARREZ, amiante, gaz, électricité...)	60 €
Assistance à la préparation de la déclaration des revenus fonciers	60 €
Gestion des sinistres (par dossier)	120 €
Gestion technique d'entretien courant (par dossier)	120 €
Recouvrement des créances et procédures sans assurance loyers impayés	120 €
Participation à l'Assemblée Générale	240 €
Montage d'un dossier ANAH	120 €
Rédaction d'un avenant au bail	120 €
Gestion technique des travaux	120 € + 6 % TTC du montant HT des travaux

Les honoraires de gestion locative ainsi que la Garantie des Loyers Impayés sont déductibles de vos revenus fonciers.